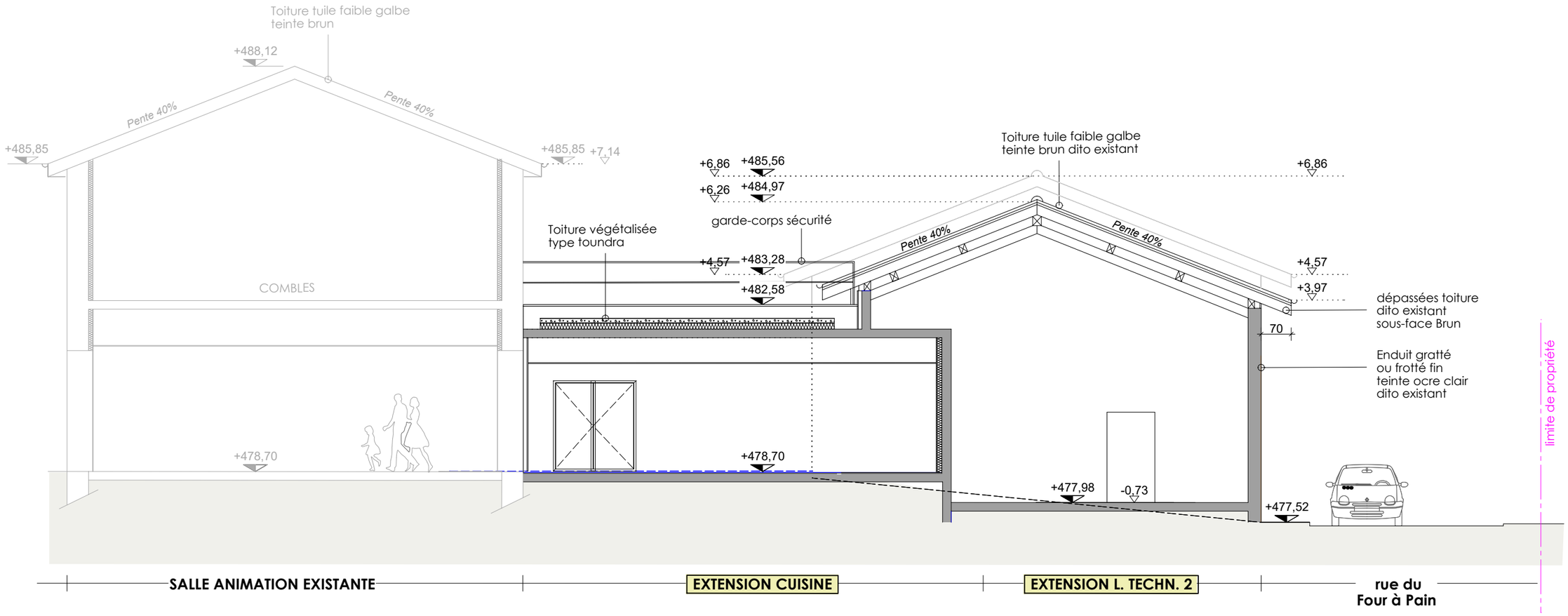

Atelier d'Architecture **NORMANDON & JARDIN**	- Dans tous les cas de cette étude de faisabilité, l'architecte conserve la propriété intellectuelle et artistique de son œuvre, conformément aux articles L111-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. - Etude de faisabilité conforme au PLU en vigueur sous reserve d'échange et de concertation avec le service urbanisme de la de ville de Chèzeneuve	**Projet d'extension des locaux communaux situés passage du Four à Pain sur la commune de Chèzeneuve, 38300**	**PERMIS DE CONSTRUIRE PROJET PC 3 Coupe**	Ech : 1/100	**PC B - 25-03 - 00**	Date : 05/09/2025